



DIVORCE - LISTE DES DOCUMENTS A FOURNIR

TOUS TYPES DE PROCEDURES

- Acte de mariage en copie intégrale (datant de moins de trois mois - mairie du lieu de mariage)
- Acte de naissance en copie intégrale de l'époux et de l'épouse (datant de moins de trois mois - mairie du lieu de naissance)
- Acte de naissance des enfants (datant de moins de trois mois - mairie du lieu de naissance). *Les actes de d'état civil peuvent être obtenus directement sur le site <https://www.acte-etat-civil.fr/>*
- Copie de la carte d'identité
- Contrat de mariage
- Ancien jugement
- Copie du livret de famille
- Copie de la dernière déclaration de revenus
- Copie du dernier avis d'imposition
- Taxe d'habitation, foncière
- Copie des trois derniers bulletins de salaire et du bulletin de salaire de décembre de l'année écoulée

B E R N A R D



P I C C I N

A V O C A T

B A R R E A U D E S A R R E G U E M I N E S

- Copie de la pension de retraite
- Copie des trois dernières notifications ASSEDIC
- Attestation de paiement CAF, APL, RSA,...
- N° de sécurité sociale
- Nom et N° d'affiliation à votre caisse de retraite
- Quittance de loyer ou contrat de bail
- Factures EDF, GDF, Eau, Téléphone...
- Assurances Habitation, Auto, Complémentaire Santé...
- Contrat de protection juridique (ACM...)
- Frais mensuels de nourriture (estimation)
- Factures des frais d'inscription scolaire (y compris internat)
- Factures des frais périscolaires : cantine, nourriture, garde, transport...
- Factures des frais de loisirs
- Factures des frais médicaux ou paramédicaux non remboursés
- Acte notarié : Titre de propriété de vos biens immobiliers OU décompte du notaire en cas de vente du bien
- Avis de valeur de vos biens immobiliers : faite par deux agences immobilières ou un notaire
- Tableau d'amortissement de vos emprunts immobilier et voiture

13, RUE POINCARÉ - CARRÉ MERTZELLE - 57 500 SAINT-AVOLD

TELEPHONE : 03 55 15 40 15 TELECOPIE : 03 68 38 78 48 E-MAIL : bernard.piccin@juridicta.fr

WWW.AVOCAT-PICCIN.FR

B E R N A R D



P I C C I N

A V O C A T

B A R R E A U D E S A R R E G U E M I N E S

- Tableau d'amortissement de vos crédits à la consommation
- Inventaire estimatif de vos biens meubles (le mobilier garnissant le domicile conjugal) : en cas d'accord une estimation forfaitaire suffit
- Valeur argus des véhicule et copie des cartes grises
- Comptes bancaires (numéro des comptes, soldes et domiciliation) : si les comptes existaient avant mariage, il faut également le solde des comptes au jour du mariage
- Valeur de rachat des assurances-vie
- Parts de sociétés
- Participation aux bénéfices de l'entreprise : préciser le montant annuel et les modalités de versement
- Attestation sur l'honneur en cas de prestation compensatoire (Article 271 - Alinéa 2 du Code Civil issu de la loi du 30 juin 2000)

Merci de bien vouloir me transmettre toutes ces pièces le plus rapidement possible. La rapidité de traitement de votre dossier en dépend.

13, RUE POINCARÉ - CARRÉ MERTZELLE - 57 500 SAINT-AVOLD

TELEPHONE : 03 55 15 40 15 TELECOPIE : 03 68 38 78 48 E-MAIL : bernard.piccin@juridicta.fr

WWW.AVOCAT-PICCIN.FR